

Sous-traitance à des tiers pour les services financiers

Ce qu'il faut savoir

Les institutions financières opèrent une migration vers le Cloud à grande échelle et à un rythme soutenu. En conséquence, la résilience opérationnelle doit prendre en compte les risques liés aux tiers et la façon de les gérer. En effet, à mesure que les entreprises se tournent vers des solutions basées sur le Cloud et transforment leurs activités, elles font de plus en plus appel à des tiers pour fournir des services essentiels à leurs clients.

La gestion des risques liés aux tiers (TPRM) et les principales directives et réglementations sectorielles qui ont été publiées sont désormais des préoccupations majeures et auront également un impact sur les institutions financières en dehors de l'UE qui y mènent des activités. Il s'agit notamment des directives de l'European Cloud User Coalition (ECUC) et de l'Autorité bancaire européenne (ABE) portant sur les accords d'externalisation. Elles sont principalement motivées par la déclaration PS7/21 de la Banque d'Angleterre (BoE) sur l'externalisation et la gestion des risques liés aux tiers (Outsourcing and Third Party Risk Management) publiée en mars 2021.

Gestion des risques liés aux tiers (TPRM)

TPRM est une forme de gestion des risques qui vise à identifier et à limiter les risques associés au recours à des tiers pour l'exécution de services critiques. Elle occupe désormais une place importante dans la gestion

Quelques défis :

- Ressources et capacités insuffisantes pour gérer tous les risques liés aux tiers
- Approches incohérentes et inefficaces de la gestion des risques tout au long du cycle de vie d'une relation ou d'un service
- Incapacité à exploiter la technologie et l'automatisation basée sur les données pour la prise de décision, la surveillance et les flux de travail
- Maintien d'un modèle d'exploitation complexe qui couvre plusieurs domaines d'activité

globale des risques par les dirigeants et les membres de conseils d'administration, car les régulateurs ont publié de nouvelles directives qui renforcent considérablement les exigences dans ce domaine.

Votre structure TPRM doit couvrir toutes les formes de configurations Cloud. Elle doit inclure la matérialité et le risque de chaque accord, les exigences de résilience des services et données hébergés dans le Cloud, ainsi que des options de résilience détaillées.

Elle doit également inclure un plan de continuité d'activité (PCA) et des plans de sortie (stressed exit ou non-stressed exit).

European Cloud User Coalition (ECUC)

L'ECUC aspire à renforcer l'écosystème du Cloud public pour l'ensemble du secteur financier européen. Son objectif principal est d'élaborer une position conjointe sur les défis et solutions communs aux fournisseurs de services Cloud pour répondre aux exigences réglementaires.

Défis identifiés par l'ECUC :

- L'adoption du Cloud public est difficile en raison des spécificités du Cloud computing considéré comme une externalisation.
- Des législations telles que le Digital Operation Resilience Act (DORA) et des décisions telles que Schrems II rendent actuellement difficile l'adoption de services de Cloud public.
- L'engagement individuel de fournisseurs de services de Cloud public (CSP) entraîne du temps et des efforts administratifs supplémentaires, et une mauvaise orientation des priorités.

Le document de positionnement de l'ECUC couvre les exigences en matière de confidentialité, de sécurité, de gouvernance, de réglementation et de clauses contractuelles standard. Il apporte des solutions à certains des défis posés par l'adoption du Cloud. L'objectif est de fournir des conseils pour garantir une utilisation conforme à long terme de la technologie du Cloud.

Directives européennes et britanniques sur les accords d'externalisation

Des régulateurs tels que l'Autorité bancaire européenne (ABE) et la Banque d'Angleterre (BoE) poussent les institutions financières à améliorer leur flexibilité dans le Cloud. Ces lignes directrices encouragent également la bonne gouvernance, l'évaluation des risques, l'accessibilité et la vérifiabilité.

Les instructions de la BoE s'alignent globalement sur celles de l'ABE, mais sont plus actuelles. Elles comportent toutes les deux des exigences concernant les sujets suivants :

- Gouvernance et tenue de dossiers
- Considérations avant de conclure des accords d'externalisation
- Mesures à prendre pendant les accords d'externalisation
- Droits d'accès, d'audit et d'information

Pour en savoir plus, consultez les **Directives de la BoE** et les **Directives de l'ABE**.

Des dispositions doivent être prises dans le contrat d'externalisation pour que les régulateurs puissent exercer les mêmes droits d'accès et d'audit. La différence est que, pour les régulateurs, ces droits doivent pouvoir être exercés pour toutes les externalisations, et non seulement pour les plus critiques ou importantes.

Quelle action devez-vous prendre ?

Dans les accords d'externalisation vers le Cloud relatifs au matériel, les options de résilience du Cloud peuvent inclure plusieurs centres de données répartis sur différents emplacements, plusieurs fournisseurs de solutions de sauvegarde, des centres de données sur site/dans le Cloud public, ou la possibilité de replacer les systèmes sur site.

Une nouvelle infrastructure hybride et multi-Cloud permettra de disposer d'une flexibilité optimale. Il sera ainsi possible de déplacer les données et les workloads entre plusieurs fournisseurs de Cloud, et même de les replacer sur site si nécessaire. Tout déplacement de données se fera rapidement, avec un minimum d'interruptions.

Ainsi, peu importe les préoccupations réglementaires du jour concernant vos données, vous serez toujours prêt et en conformité.

Teradata est le seul fournisseur qui excelle dans tous les scénarios, grâce à sa solution hybride et multi-Cloud qui transforme la surveillance réglementaire en une nouvelle opportunité.

À propos de Teradata

Teradata est une société spécialisée dans les plateformes de données multicloud connectées. Notre analytique d'entreprise contribue à relever les défis commerciaux du début à la fin. Seule Teradata est capable de vous offrir la flexibilité nécessaire pour gérer dès aujourd'hui les charges de travail de données massives et mixtes de demain. Teradata Vantage est une architecture Cloud native, fournie as-a-service et construite sur un écosystème ouvert. De par sa conception, Vantage est la plateforme idéale pour optimiser les performances tarifaires dans un environnement multi-Cloud. Rendez-vous sur [Teradata.com](https://www.teradata.com)